

Photo d'identité

à coller
obligatoirement

FORMATION ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE

SESSION 2019

FORMATION DU 18 MARS AU 20 JUIN 2019 EN DISCONTINU

É t a t C i v i l

(Écrire en majuscules et lisiblement)

NOM jeune fille : ÉPOUSE :

Prénoms : Nationalité :

Adresse :

Code postal : Localité :

Tél. : Portable :

E-mail :

Né(e) le : à Pays ou Département :

T i t u l a i r e d ' u n d i p l ô m e

Diplôme d'État d'Aide-soignant

Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale

Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique

Date de l'obtention :

S i V o u s E t e s S a l a r i é (e)

Organisme :

Personne à contacter :

Adresse : Ville :

Téléphone : Fax :

19 rue Jean Lurçat – Le Haut du Roy -95200 SARCELLES - ☎ 01 39 90 58 45 - 📠 01 39 94 83 74

Mail : fondation@fondation-chaptal.fr - Site : www.fondationleoniechaptal.fr



DOSSIER D'INSCRIPTION

À retourner pour le 11 mars 2019 au plus tard (date de clôture des inscriptions)

À

Madame Sophie SIMONNET
FONDATION LÉONIE CHAPTAL
19 rue Jean Lurçat- Le Haut du Roy
95200 SARCELLES

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

1. Joindre une photocopie de votre pièce d'identité où vous noterez « **certifiée sur l'honneur conforme à l'original** » datée et signée.
2. Si vous êtes de nationalité étrangère, joindre une photocopie de la carte de séjour où vous noterez « **certifiée sur l'honneur conforme à l'original** » datée et signée.
3. Photocopie du ou des diplômes où vous noterez « **certifiée sur l'honneur conforme à l'original** » datée et signée
4. Photo d'identité (à coller sur la première page du dossier)

REGLEMENT A JOINDRE AU DOSSIER

- **SI VOUS ETES FINANCES PAR VOTRE EMPLOYEUR**, nous fournir l'attestation de prise en charge de l'employeur ou de l'organisme financeur.
- **SI VOUS FINANCEZ VOTRE FORMATION**, NOUS FOURNIR LE RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE LA FONDATION LÉONIE CHAPTAL.

FRAIS DE FORMATION

- Frais de formation à joindre impérativement au dossier d'inscription :

un chèque de la totalité débité **le 18 mars 2019**

OU

4 chèques d'un même montant débités **les**

18 mars 2019 – 18 avril 2019 – 18 mai 2019 – 18 juin 2019



FORMATION DU 18 MARS AU 20 JUIN 2019 EN DISCONTINU

Pour les titulaires du DEAS- DEAVS - DEAMP
140 heures

- Coût de Formation (prise en charge individuelle) : **1 300 €**
- Coût de Formation (prise en charge Employeur) : **1 500 €**

À LIRE ATTENTIVEMENT

Réglementation européenne RGPD - règlement général sur la protection des données

Conformément à la réglementation européenne en vigueur, à partir du 25 mai 2018, nous vous informons que les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre dossier d'inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la Fondation Léonie CHAPTAL.

Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'oubli aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au service secrétariat.

Fait à _____, le _____

Signature du stagiaire, suivie de la mention "lu et approuvé"

R É S E R V É A L ' A D M I N I S T R A T I O N

DATE D'ARRIVEE

- Diplôme d'État d'Aide-soignant Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale
- Diplôme d'État d'Aide Médico-Psychologique

FRAIS DE FORMATION

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Copie de la carte d'identité certifiée conforme
<input type="checkbox"/> Copie carte de séjour certifiée conforme
<input type="checkbox"/> Photo d'identité
<input type="checkbox"/> Attestation prise en charge employeur | <input type="checkbox"/> Totalité Formation le 18 mars 2019
<input type="checkbox"/> 1 ^{er} Versement le 18 mars 2019
<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} Versement le 18 avril 2019
<input type="checkbox"/> 3 ^{ème} Versement le 18 mai 2019
<input type="checkbox"/> 4 ^{ème} Versement le 18 juin 2019 |
|--|---|



CALENDRIER 2019

FORMATION DU 18 MARS AU 20 JUIN 2019 EN DISCONTINU

20 JOURNÉES

Mars 2019 : 18 – 19 – 20 – 21 et 22

Avril 2019 : 8 – 9 – 10 – 11 et 12

Mai 2019 : 13 – 14 – 15 et 16

Juin 2019 : 17 – 18 – 19 et 20

*Groupe limité à 20 personnes
Minimum : 10 personnes*

Annulation ou report d'une session de formation

Un nombre minimum de stagiaires (10) étant requis pour garantir le bon déroulement pédagogique de la formation, LA FONDATION se réserve le droit de repousser ou d'annuler la session (au plus tard une semaine avant son démarrage).

Clôture des inscriptions le 11 mars 2019